

Encadré récapitulatif de l'information – Compte d'épargne en ligne (Banque Peoples du Canada)		
Frais mensuels	0,00 \$	
Autres frais	Frais de service	Montant des frais (par opération)
	Insuffisance de fonds pour un prélèvement automatique	Sans frais
	Relevé imprimé	Sans frais
	Consultation du solde	Sans frais
	Relevé électronique	Sans frais
	Chèque retourné (rétrofacturation)	7,00 \$
	Retrait – Émission de chèque papier	10,00 \$
	Frais généraux liés aux comptes	Montant des frais
	Recherches	5,00 \$ par recherche
	Enquête approfondie sur un compte	25,00 \$/heure
Pénalités	Aucune pénalité ne s'applique à votre compte.	
Alerte électronique	Nous vous enverrons une alerte électronique si le solde de votre compte est de moins de 100 \$, de tout autre montant que vous nous aurez précisé ou du montant prévu par la loi. Pour recevoir les alertes électroniques, vous devez nous fournir vos coordonnées. Vous pouvez nous demander par écrit de ne plus recevoir d'alertes.	
Taux d'intérêt annuel	1,20 % Il s'agit du taux d'intérêt annuel qui s'appliquera à tout solde positif dans votre compte. Le taux d'intérêt est variable et peut être modifié. Les changements de taux d'intérêt seront affichés sur notre site Web : www.peoplesgroup.com/fr	
Fréquence de paiement des intérêts	Mensuelle.	
Solde minimal pour générer des intérêts	Les intérêts courront sur tout solde positif dans votre compte.	
Circonstances ayant une incidence sur le taux d'intérêt	Les intérêts sur votre compte sont calculés quotidiennement sur le solde de clôture et versés mensuellement. Le taux d'intérêt payable sera notre taux en vigueur au moment du calcul. Notre taux en vigueur est le taux auquel les comptes d'épargne en ligne sont offerts à la date du calcul. Nous pouvons modifier les taux d'intérêt et notre mode de calcul des intérêts en tout temps, et ce, sans préavis. L'avis de modification du taux d'intérêt et de la méthode de calcul de l'intérêt sera affiché sur notre site Web : www.peoplesgroup.com/fr .	
Période maximale de retenue des chèques	Chèques jusqu'à 100 \$ inclusivement	Immédiatement
	Chèques jusqu'à 1500 \$ inclusivement	La première tranche de 100 \$ sera immédiatement accessible, le reste des fonds sera accessible dans les quatre (4) jours ouvrables , à compter du lendemain de notre réception du dépôt.
	Chèques de plus de 1500 \$	La première tranche de 100 \$ sera immédiatement accessible, le reste des fonds sera accessible dans les sept (7) jours ouvrables , à compter du lendemain de notre réception du dépôt.

Politique de retenue des fonds déposés par chèque	Notre politique de retenue des fonds déposés par chèque nous permet de vérifier auprès de l'institution financière que le compte sur lequel un chèque est tiré contient les fonds nécessaires. Les fonds provenant de chèques déposés dans votre compte pourraient ne pas être immédiatement accessibles. Dans des circonstances exceptionnelles, nous pourrions prolonger la période de retenue, par exemple dans les cas suivants : i. Lorsque nous devons effectuer une enquête pour vérifier la validité d'un chèque ou d'un autre instrument – si le chèque ou l'effet est endommagé par exemple. ii. Si nous avons des motifs raisonnables de croire qu'un dépôt est fait à des fins frauduleuses ou illégales relativement à votre compte. iii. Lorsque le compte est ouvert depuis moins de 90 jours. iv. Lorsque le chèque a été endossé plus d'une fois. v. Lorsque le chèque est déposé six mois ou plus après la date qui y est inscrite. Notre politique Retenue des fonds déposés dans un compte peut être obtenue sur demande, à notre point de service, et sur notre site Web : www.peoplesgroup.com/legal
Vos obligations	Vous devez vérifier le solde de votre compte régulièrement, au moins tous les trente (30) jours et au début de chaque mois civil pour le mois précédent. Les relevés de compte, les détails des opérations et les soldes de compte peuvent être obtenus par l'entremise des services bancaires en ligne. Si vous découvrez des erreurs, des omissions ou des opérations non autorisées dans votre relevé de compte ou dans tout autre relevé d'opérations, vous devez nous en informer immédiatement. Si vous avez connaissance d'activités non autorisées dans votre compte ou que vous soupçonnez de telles activités, vous devez immédiatement changer votre mot de passe associé à votre identification électronique pour les services bancaires en ligne et nous prévenir. Vous devez nous fournir votre adresse courriel, ou votre numéro de téléphone pour la messagerie texte, afin de recevoir des communications électroniques. Vous êtes responsable de nous informer de tout changement d'adresse courriel ou de numéro de téléphone pour la messagerie texte.
Droits de fermeture	Vous pouvez fermer votre compte d'épargne en ligne en nous en informant par écrit dans les quatorze (14) jours ouvrables suivant la date d'ouverture du compte. Nous vous enverrons une confirmation écrite à la date d'ouverture d'un compte à votre nom.
Plaintes ou préoccupations	Veuillez visiter notre site Web pour connaître les procédures mises en place pour répondre à vos préoccupations : https://www.peoplesgroup.com/en/about-us/resolving-your-concerns/.
Communiquer avec nous	Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec nous. Téléphone sans frais : 800-663-0324 Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 5 h à 16 h 30 HP